

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX ÉVÊQUES DES PAYS-BAS EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»

Samedi, 22 janvier 1983

Chers Frères dans le Christ.

Je suis très heureux de vous accueillir à l'occasion de votre visite "ad limina". Il se trouve - et je tiens à le souligner - que vous êtes parmi les premiers évêques à accomplir semblable visite en cette année 1983 qui va être marquée par deux événements concernant l'Eglise universelle, à savoir l'année Sainte et le Synode des évêques. Ces deux événements sont d'ailleurs convergents: le premier veut rappeler et faire vivre plus profondément le Mystère de la Rédemption, le second a pour but d'examiner plus à fond au plan de la réflexion et de la vie concrète "la réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Eglise". La Rédemption, la réconciliation, la pénitence, la conversion sont autant de questions vitales pour l'Eglise entière que pour cette portion du peuple de Dieu qui vit aux Pays-Bas.

Votre visite "ad limina" a lieu tous les cinq ans. Mais le principal événement qui a caractérisé la vie de l'Eglise aux Pays-Bas dans la récente période est certainement le *Synode particulier* des évêques, réalisé voici trois ans. Il demeure le point constant de référence pour un renouveau de la vie ecclésiale en votre pays. Vous avez certainement conservé le souvenir émouvant et solennel de la célébration de la clôture à la chapelle Sixtine sous le regard du Christ peint par Michel-Ange, et la mémoire de l'instant où vous vous êtes engagés dans le secret de vos cœurs, en souscrivant tous aux conclusions qui constituent un véritable programme de vie et d'action pastorales, alors que j'étais au milieu de vous pour les confirmer. Vous vous rappelez encore que nous nous étions proposés comme but de ce Synode particulier "une claire manifestation de la communion ecclésiale". Or, cette communion suppose une conversion continuelle au Christ, et de la part de tous. C'est bien pour cela que vous avez rappelé au cours des réunions synodales les paroles du Concile Vatican II: "L'Eglise est à la fois sainte et appelée à se purifier et elle poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement" (*Lumen Gentium*, 8). Ces paroles, toujours d'actualité, le sont plus que jamais en cette Année Sainte.

Pendant ce Synode, nous avons vraiment vécu une profonde expérience de communion. Et, par la suite, nous avons renouvelé cet esprit lors de v os visites occasionnelles et des réunions périodiques du Conseil du Synode particulier. Spécialement pendant votre présente visite "ad limina", vous m'avez donné, A moi-même et à mes collaborateurs, de participer à vos joies et à vos souffrances, à vos espérances et à vos difficultés dans le travail entrepris en vue de la communion et du renouveau, qui exigent nécessairement une disponibilité sans réserve à la réconciliation et à la pénitence, ainsi que le courage d'accepter le mystère de la croix pour parvenir à la résurrection.

Dans vos entretiens avec mes collaborateurs, vous avez approfondi certains sujets importants. A présent, je voudrais réfléchir avec vous sur quelques aspects du renouveau de la vie ecclésiale dans l'optique du Synode, de la communion avec l'Eglise universelle et de la communion avec le Siège de Pierre. Ce Synode est en effet la route à suivre pour l'Eglise aux Pays-Bas, parce qu'il est l'application authentique du Concile Vatican II, et donc le chemin du véritable renouveau.

1. Vous êtes des évêques, c'est-à-dire les pasteurs des disciples du Christ, qui vivent et travaillent dans les diocèses néerlandais, en union avec les autres communautés catholiques disséminées à travers le monde. C'est ainsi que l'Eglise se comportait dès les temps apostoliques. Les Actes des Apôtres nous aident à bien identifier les disciples de Jésus, grâce à des caractéristiques dont la toute première est "qu'ils se montraient assidus à l'enseignement des Apôtres" (*Act.* 2, 42).

La communion dans la foi signifiait pour les Apôtres qu'ils avaient mission d'annoncer la Parole et d'enseigner, et pour les disciples qu'ils devaient être fidèles à cet enseignement. Aujourd'hui, cette communion est également fondamentale, et elle implique pour tous la fidélité à l'enseignement du Christ et des Apôtres, et pour vous pasteurs, la charge de a "prêcher le Christ, et le Christ crucifié" (1 Cor. 1, 23). Elle requiert que le Christ soit présenté intégralement comme "vrai Dieu, né du vrai Dieu . . . et qui, pour nous les hommes, s'est fait homme"; qu'il soit présenté aussi avec toutes ses exigences, parfois radicales, mais toujours en vue du bien de l'homme. Cela comporte pour vous, pasteurs, l'obligation d'aider vos fidèles à bien discerner où se trouvent les pâturages de la saine doctrine, d'organiser "et de guider la marche de la catéchèse, spécialement pour les jeunes. C'est d'ailleurs une chose que vous aviez prévue pendant le Synode (Cfr. Conclusiones, 43. 44. 45) et vous lui consacrez une attention accrue. Et de diverses manières, vous confirmez encore votre désir a d'exercer personnellement le rôle de docteurs de la foi" (Ibid. 45). parce que chaque évêque a conscience d'être responsable de ce qui est enseigné au nom de l'Eglise en raison de la charge d'enseigner que lui-même a confiée à certains.

La communion dans la foi garantit les liens d'une Eglise particulière avec les autres et avec l'Eglise de Rome, comme elle garantit une véritable ouverture catholique, permettant d'éviter tout isolement.

2. Les croyants étaient également fidèles à la fraction du pain et aux prières (Cfr. Act. 2, 42).

Le vie de foi se manifeste surtout par la participation à la vie liturgique et sacramentelle, ainsi que par une vie de prière constante. C'est pourquoi toute institution d'Eglise doit avoir à coeur de donner beaucoup de vigueur à cette vie, pour éviter le danger de devenir une structure bureaucratique. Les hommes ont soif de Dieu vivant et vrai, du contact personnel et communautaire avec Lui qui est Vérité et Vie.

Il m'est bon de penser que, dans votre pays également, la recherche personnelle de Dieu est en train de connaître un nouvel essor. Vous faites bien d'être présents à ces aspirations des esprits et des coeurs, pour les comprendre, les stimuler et les guider.

En ce qui concerne les expressions liturgiques, sacramentelles et communautaires, vous vous êtes référés aux documents conciliaires pendant le Synode particulier, et, â juste titre, vous avez mis en relief le fait que les sacrements sont confiés à l'Eglise qui, dans le respect des mystères divins, en règle l'administration; par là même, vous avez fait nettement ressortir que la liturgie est un bien commun à toute l'Eglise, et qu'en conséquence elle doit être célébrée de manière ordonnée et "en pleine conformité avec les livres officiels rénovés selon l'esprit de Vatican II, en usant des larges possibilités d'adaptation prévues dans ces mêmes livres" (*Conclusio*, 40).

En ce moment vous suivez avec beaucoup d'attention la publication des livres liturgiques en langue néerlandaise comme vous l'avez déjà fait pour la parution du missel romain; qui est un autre moyen de communion dans la foi avec les Eglises particulières du monde entier. Il n'y a pas à s'étonner si l'Eglise tient à ce que la célébration de l'Eucharistie soit guidée par un tel moyen. Celui-ci est garant de la foi catholique authentique et porteur des richesses spirituelles propres au a Mystère de la foi". L'Eucharistie est en effet a source et sommet de toute l'évangélisation" (*Presbyterorum Ordinis*, 5), et c'est autour d'elle, célébrée par l'évêque ou par tout prêtre canoniquement habilité, que se construit l'Eglise (Cfr. *Lumen Gentium*, 17. 26).

3. Cette réflexion sur l'Eucharistie nous conduit tout naturellement à une considération sur le sacerdoce. La distinction théologique entre le sacerdoce ministériel ou sacramentel et le sacerdoce commun à tous les fidèles trouve une application immédiate à propos de la célébration de l'Eucharistie. L'enseignement absolument continu de l'Eglise sur le ministre de l'Eucharistie, et de nouveau rappelé par le Concile Vatican II dans la Constitution dogmatique sur l'Eglise, est d'air: "Celui qui a reçu le sacrement ministériel jouit d'un pouvoir sacré . . . pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier" (*Lumen Gentium*, 10). Il n'est point d'Eglise sans Eucharistie, et il n'y a pas d'Eucharistie sans prêtre. Comment pourrait-il exister une Eglise sans le sacerdoce ordonné?

Durant les assemblées du Synode de janvier 1980, comme au cours des trois années qui ont suivi, les prêtres étaient et demeurent, à juste titre, au cœur de vos préoccupations, à savoir leur ministère, leur vie spirituelle, la relève des vocations sacerdotales et la formation des futurs prêtres. Il existe des signes évidents de votre sollicitude en ce domaine, par exemple la lettre sur

le sacerdoce ministériel, intitulée "Serviteur dans la communauté de Dieu" que Monsieur le Cardinal Johannes Willebrands a publiée en tant que Président de votre Conférence; la lettre pastorale de Carême que le Cardinal a également fait paraître en 1982 sur le problème des "vocations sacerdotales". Et il y a d'autres efforts concrets que vous êtes en train de faire pour susciter et préparer de futurs prêtres.

Le sacerdoce ministériel est en effet un don de l'esprit Saint à l'Eglise et à l'humanité. Lorsque, dans la lettre mentionnée sur le sacerdoce ministériel, il est affirmé que sans l'ordination sacramentelle par l'Evêque, il n'y a pas de véritable ministère sacerdotal, on fait très bon écho à l'authentique doctrine catholique. "C'est cela (le don de l'esprit) que nous avons reçu du Seigneur à travers les apôtres. Nous n'avons pas ici d'alternative".

4. Si le Seigneur a voulu dans l'Eglise le ministère sacerdotal avec les caractéristiques dont nous avons parlé, Lui-même donnera à la communauté de ses fidèles les prêtres nécessaires pour enseigner la foi et pour administrer les sacrements, spécialement pour célébrer l'Eucharistie et pour être les ministres de son pardon. Au cours du Synode particulier, vous avez exprimé l'espoir de trouver des prêtres en nombre suffisant, et votre confiance dans le Maître de la moisson. Mais il faut beaucoup prier, selon la parole même du Christ: "Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson" (Luc. 10, 2 ; Matth. 9, 38). A ce sujet, permettez-moi de vous adresser un appel ardent, à vous Frères très chers, mais aussi à vos prêtres et à vos fidèles, pour que dans les communautés chrétiennes et dans les familles, la prière qui obtiendra du Seigneur cette multiplication de jeunes désireux de se consacrer totalement au service du Seigneur devienne plus fréquente et plus fervente. En outre, il importe que rien ne soit négligé pour créer et favoriser les conditions psychologiques, spirituelles et ambiantes, dans lesquelles les germes de vocations - que le Christ ne cesse d'accorder à son Eglise - puissent se développer de manière adéquate et parvenir à sa maturité. La fidélité au Christ nous engage tous. Vous avez d'ailleurs exprimé "la volonté d'être secondés par un clergé célibataire et de recruter des aspirants à une telle vocation" (Conclusio, 25; cfr. 21).

D'autres Eglises Locales qui ont connu pareillement une crise des vocations sont en train d'en sortir. L'Eglise entière et le Pape partagent votre espérance et soutiennent par la prière les efforts que vous accomplissez en ce domaine absolument capital et sont également convaincus, avec vous, que la formation des candidats au sacerdoce doit être non seulement intellectuelle, mais aussi spirituelle et pastorale. Tout cela est précisé dans les documents du Concile Vatican II, y compris la certitude qu'une telle formation ne peut être assurée que dans de *véritables* séminaires (Cfr. *ibid*. 26).

5. Au cours du Synode particulier, vous avez été très vivement conscients que les laïcs ont un rôle important à jouer dans diverses tâches de la pastorale de l'Eglise. Il n'est pas nécessaire de rappeler les perspectives ouvertes par Vatican II, tout spécialement dans le décret sur l'apostolat des laïcs. Nous devons beaucoup apprécier les efforts des laïcs pour rendre l'Eglise présente

dans un monde de plus en plus sécularisé, et leur participation active a la vie de l'Eglise. En parlant précisément de l'Eglise, l'apôtre Paul se sert de la comparaison du corps humain, dans le quel tous les membres out une fonction et chacun la sienne en particulier (Cfr. *1 Cor.* 12, 12-27). Dans ce corps vivant qu'est l'Eglise, les évêques ont la fonction de maintenir l'unité et la communion vitale de l'organisme tout entier en veillant à ce que l'action de chaque membre corresponde à sa vocation spécifique. Le bien général exige que les fonctions propres aux laïcs ne soient pas accomplies par les clercs et que le rôle ministériel du prêtre ne soit pas non plus rempli par les laïcs.

Permettez-moi, Frères très chers, de conclure cet entretien par un appel auquel je me sens poussé en mesurant les efforts déjà accomplis et en songeant aussi aux énergies nouvelles que les évêques nommés voici un an ne manqueront pas d'apporter. De tout mon cœur, je vous exhorte à garder le courage de la foi et de l'action, afin de poursuivre le chemin du renouveau tracé dans la salle du Synode qui, à certains moments, ressemblait au Cénacle de la Pentecôte.

La route n'est pas facile, mais l'Eglise de votre pays est encore riche de forces vives. Votre terre a donné, même en notre temps, des exemples lumineux d'engagement pour le Christ. Qu'il suffise d'évoquer les figures du bienheureux Père Donders et de l'admirable carme, le Père Titus Brandsma. Les capacités d'engagement courageux de vos diocèses, soutenus et bien guidés par les pasteurs que vous êtes, surmonteront peu à peu les obstacles et seront capables de provoquer un véritable élan spirituel. Je me résume en vous répétant ce que j'ai déjà proclamé bien des fois: "Ouvrez les portes au Rédempteur!". Avec mon affectueuse Bénédiction.

© Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana